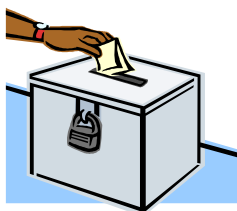


NOTE AUX ELEVES (à lire en classe)



Objet : élections au Conseil des Délégués pour la Vie Lycéenne

Mardi 18 octobre, vous voterez afin d'élire cinq de vos représentants au Conseil des Délégués pour la Vie Lycéenne.

Vous trouverez dans le document joint des informations sur la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil des Délégués. Un affichage sur les élections peut être consulté dans le cloître du marronnier.

Pour voter, présentez-vous entre **9h00 et 14h00 en salle A009**, muni de votre carte d'identité scolaire (carte Multipass, carte d'étudiant ou carte de demi-pension revêtue d'une photo).

Tous les élèves votent.

Tous les élèves peuvent se porter candidats.

Les représentants des élèves au CVL sont élus pour deux ans.

Pour faire acte de candidature, complétez le coupon joint à la note d'information sur le Conseil des Délégués. Afin de se faire connaître des électeurs, les candidats sont invités à rédiger une profession de foi qui sera affichée avant la date des élections.

Le Conseil des Délégués étant partiellement renouvelé chaque année, certains de vos camarades sont déjà élus depuis le mois de septembre 2010 (voir affichage dans le cloître du marronnier).

Vous pourrez les rencontrer afin d'échanger sur leur mandat au CVL, **les lundi 3 octobre et vendredi 7 octobre de 13h30 à 14h00, dans la galerie, devant la statue du Maréchal.**

Les élèves volontaires pour la tenue du bureau de vote en cette journée du 18 octobre, sont invités à s'inscrire, en fonction de leur disponibilité, auprès des CPE. Les inscriptions seront prises jusqu'au lundi 17 octobre inclus.

Les CPE se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous comptons sur votre mobilisation pour que cette journée électorale soit une réussite.